

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - ARAS – 08.12.2016

Suite à la conférence de presse donnée conjointement par le DDPS – M. Guy Parmelin, le Conseil d'Etat du Valais - M. Oskar Freysinger et la Municipalité de Sion – M. Marcel Maurer, annonçant la fermeture de la Base aérienne de Sion, l'ARAS enregistre avec satisfaction la manière dont a été traité ce dossier par le COPII et salue le DDPS pour son engagement afin d'assurer une bonne transition dans le transfert de cet aéroport en mains civiles.

L'ARAS relève plusieurs points importants :

- La pérennité du Centre d'apprentissage est assurée pour les 12 prochaines années avec une participation financière importante du DDPS : prise en charge des salaires des apprentis et des professeurs ainsi que la mise à disposition des locaux.
- Le Centre opérationnel d'entretien des infrastructures est aussi sauvegardé; ce sont plus de 20 personnes qui continueront à accomplir ces tâches, liés contractuellement au Canton et payés par la Confédération.
- La mise à disposition, du Canton et de la Municipalité, des locaux et hangars libérés pour des activités diverses.
- Les Forces aériennes paieront un forfait annuel de Frs 300'000.- pour l'utilisation du site comme base de dégagement dans les cas d'urgence.
- Les coûts de réfection de la piste seront prises en charge par Arma Suisse et renégociés en 2021.
- Il n'y aura plus de services de vol régulier depuis le 31.12.2017.
- Il n'y aura pas de licenciements.

Les bases sont ainsi clairement définies pour le passage d'une base aérienne avec activité civile à un aéroport civil avec une activité militaire réduite. Ce thème a toujours été mis en avant par l'ARAS et le restera. Mais les délais sont courts – 5 ans pour la mise en place d'une structure forte.

L'aéroport de Sion est une solution pour le déchargement des aéroports suisses. Les airs sont avec le rail et la route, les moyens de déplacement utilisés. Le Valais est une région touristique qui vit en partie de ce produit que l'on ne doit pas négliger.

Le budget de fonctionnement de cet aéroport ne sera pour l'instant pas si important : Frs 5,0 Mios (frais de fonctionnement) réparties entre le Canton et la Municipalité, le solde de Frs 5,0 Mios (entretien de la piste et investissements) étant pris en charge par le DDPS jusqu'en 2021.

L'opportunité existe et il faut la saisir. Mais pour cela, il doit y avoir une volonté politique autour de ce projet. Une société d'économie mixte doit être absolument créée, comprenant la Municipalité en tant propriétaire des biens-fonds, le Canton qui intégrerait l'aéroport dans sa stratégie « Transports », les communes environnantes, les sociétés d'aviation installées autour de l'aéroport, les agences de voyage valaisannes, les grandes stations touristiques ainsi que des investisseurs privés. L'aéroport de Sion, classé comme le plus spectaculaire aéroport au monde en termes de paysage, doit devenir cette plaque tournante en termes de mobilité (vols commerciaux, avions charters et privés) et de maintenance pour l'aviation civile.

Les objectifs suivants doivent être analysés :

- **Adaptation à la demande** – tous les acteurs sont concernés.
- **Durabilité** – tous les usagers sont concernés.
- **Stabilité et prévisibilité** – le Canton doit assurer.
- **Ressources et financement** – structure adéquate avec participation élargie.
- **Intégration** – mise en place d'un business plan sur 5 ans et révision du cadastre bruit et de la fiche de coordination du plan directeur cantonal.